

## Aménagement d'un centre municipal de tennis, Genève

**J. Bardet, J. Nobile  
A. Ritter**  
architectes

Le projet de cet ouvrage, présenté dans notre édition 1958, faisait état de la particularité du programme, imposait la juxtaposition aux installations existantes privées, dans le court central de compétition, d'un court d'entraînement et enfin d'une importante surface de vestiaires.

Nous publions ici des vues de la première étape du court central dont la version définitive comportera des gradins également sur le talus supérieur.

L'établissement de l'aire de jeu à un niveau très inférieur au terrain actuel résout le problème de l'intégration de cet ensemble dans le site existant.

Les gradins sont étagés naturellement dans la pente, évitant ainsi toute superstructure. Les murs de soutènement laissés propres de décoffrage définissent le volume général tandis que les gradins eux-mêmes sont constitués par un assemblage d'éléments préfabriqués en béton armé.

